

**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT REGIONAL N°83359361 EN VUE DE
L'ELABORATION D'UN ETAT DES BENEFICES DECOULANT DES PROJETS,
PROGRAMMES ET INITIATIVES SOUS-REGIONAUX AU PROFIT DES PAYS DE
L'ESPACE COMIFAC**

1. CONTEXTE

La Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) est une organisation internationale reconnue pour son rôle indéniable dans l'intégration sous-régionale en matière de conservation, de gestion durable et concertée des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale et de l'environnement. Sa mission principale est d'orienter, de coordonner et de prendre des décisions sur les actions et initiatives sous-régionales dans le secteur forêts et environnement.

La COMIFAC dispose d'un portefeuille de Projets, Programmes et autres initiatives sous-régionales dans le secteur forêts et environnement financés par des partenaires techniques et financiers.

Grâce à sa réputation qui n'a cessé de croître, la COMIFAC a vu le volume financier de son portefeuille de Projets et programmes sous-régionaux augmenter considérablement sans pour autant que l'on sache avec exactitude le gain chiffré en termes financiers et les co-bénéfices (gain non chiffrable) en découlant tant sur le plan économique que social au profit de chaque pays de la sous-région, membres de l'institution.

La dixième session ordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC tenue à Yaoundé en juillet 2019, a donné l'occasion aux Ministres de réitérer au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC la nécessité « d'élaborer tous les deux ans un document ressortant les bénéfices, par pays, apportés dans le cadre de la mise en œuvre des projets et programmes sous-régionaux ainsi que les montants dont bénéficie chaque pays pour chacun des projets et programmes ».

Eu égard à ce qui précède, le Secrétariat Exécutif recherche un Cabinet/ Bureau d'étude pour réaliser un état de la situation des bénéfices apportés aux pays du fait des initiatives de la COMIFAC.

2. OBJET DU PRESENT AVIS

Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt vise à présélectionner des bureaux d'étude et Cabinets situés ou représentés en Afrique centrale, en Afrique de l'ouest ou de l'est pour prendre part à l'Appel d'Offres Restreint devant aboutir au choix d'une structure chargée **de faire l'état des bénéfices découlant des projets, programmes et initiatives sous-régionaux au profit des pays de l'espace COMIFAC.**

3. PROFIL DES CONSULTANTS A DEPLOYER

Le Cabinet ou le Bureau d'étude mettra à disposition :

Un/e consultant/e :

- Titulaire d'un diplôme de Baccalauréat + 5 (au moins) en gestion des ressources naturelles et ou gestion de projets/programmes ;

- Au moins dix (10) ans d'expérience dans l'évaluation et la gestion des projets et programmes liés à l'environnement, la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers tropicaux, dans les approches régionales et les processus multi-acteurs.

Un/e consultant/e :

- Titulaire d'un diplôme de Baccalauréat + 5 au moins en évaluation financière et socio-économique de projets/programmes, appui au développement ;
Au moins dix (10) ans d'expérience dans l'évaluation et la gestion des projets et programmes liés à l'environnement, la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers tropicaux, dans les approches régionales et les processus multi-acteurs.

4. DUREE DE LA PRESTATION

La prestation se déroulera durant une période de 4 mois pour un maximum de **35 jours**.

5. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Il sera composé de :

- a. Dossier administratif : Statuts légalisés du Cabinet ; Dossier fiscal à jour ; Attestation de non faillite du Cabinet ; Relevé d'identité bancaire.
- b. Dossier technique : Références du bureau ou de la structure, preuves d'exécution de travaux similaires (attestation de bonne exécution ou tout autre) et CV dûment signés des consultants à déployer (y compris les pièces justificatives d'années d'expérience).

6. DEPOT DES OFFRES

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française ou anglaise devront être déposées sous **format PDF** à l'adresse électronique CM_Quotation@giz.de au plus tard le **13.08.2020 à 09 : 00 heures**, heure locale. Le mail de transmission sera ainsi libellé :

« AMI N°83359361 COMIFAC_PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDE ET CABINETS_ETAT DES BENEFICES DECOULANT DES PROJETS, PROGRAMMES ET INITIATIVES SOUS-REGIONAUX AU PROFIT DES PAYS DE L'ESPACE COMIFAC_ « RAISON SOCIALE DU CABINET ».

Les manifestations d'intérêt seront transmises par **un seul mail** contenant deux dossiers zippés ainsi renommés :

- Dossier administratif ;
- Dossier technique

7. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires concernant les procédures de cet appel à manifestation peuvent être obtenus par écrit à l'adresse CM_Quotation@giz.de jusqu'au **07.08.2020 à 10:00 heures**.

La GIZ se réserve le droit de tenir informé uniquement les structures qui, à l'issue de la présélection, seront retenues pour la suite du processus. Il est par ailleurs rappelé à tous les postulants que, la participation au présent appel à manifestation d'intérêt ne crée aucune obligation entre la GIZ et eux, qui se réserve le droit d'annuler le présent appel à manifestation d'intérêt et/ou d'en modifier les termes.

LA Direction



Fait à Yaoundé, le 23/07/2020